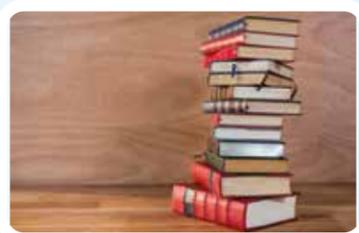


BIBLIOTHÉIK



Léif Memberen,

Dir fannt op eiser Websäit www.mwmw.lu am Menü ënnert "Mediathèque" eng Lëscht mat Bicher an DVD'en, déi Dir bei eis ausléine kënnt.

Déi aktuell Lëscht ëmfaasst eng ganz Rei **nei Titelen**, an och **un d'Kanner geriichte Bicher**.

Dofir braucht Dir eis nëmmen eng Email ze schécken, op:

secretaire@mwmw.lu

oder eis unzeruffen um:

+352 26 59 04 82 60

Deux nouvelles collaboratrices

Engagement d'une psychologue diplômée à mi-temps et d'une infirmière bachelière à temps complet (remplacement de Mme Amélie Josselin pendant son congé de maternité).

Les 2 collaboratrices renforcent le service d'écoute et d'accompagnement (SEA).



Mme Pauline MARCEL

Présence au bureau:

Mercredi: 8h30-17h00

Jeu: 8h30-12h00

Vendredi: 8h30-17h00

T: +352 26 59 04 82 62

E: info@mwmw.lu



Mme Sally BEFFORT

Présence au bureau:

Lundi à vendredi:

8h30-17h00

T: +352 26 59 04 82 61

E: pro@mwmw.lu

Événements à venir:

Stands d'information:

- Shopping Center **Belle Etoile** le 23/09 et le 24/09
- Shopping Center **City Concorde** le 28/10
- Foire seniors au **Centre Atert à Bertrange** le 15/10 de 10h00 à 16h00

Cinéma:

Kinoler à Kahler: 04/09
Cine Scala à Diekirch (date à confirmer)

Conférences:

- Conférence à la Ville de Luxembourg «Service Seniors» le 19/08
- Conférence au CIPA à Belvaux et formation du personnel (date à confirmer)
- Présence au Escher BiBSS (date à confirmer)

Formation GERO:

(Kompetenzzentrum fir den Alter)
10/10 en luxembourgeois
11/10 en français



Mäi Wëllen
Mäi Wee

NEWSletter

Offensive d'été

ÉDITORIAL

Jean-Jacques SCHONCKERT
Président



Notre Assemblée générale du 3 mai dernier (dont vous lirez le compte-rendu détaillé dans la présente brochure) a fait le bilan d'une année riche en événements et d'enseignements tout en annonçant une série de mesures pour encore mieux faire connaître la Loi sur l'euthanasie et sur l'assistance au suicide.

Malgré ses 13 années d'existence, la Loi semble en effet toujours être méconnue tant du grand public que du milieu de la santé.

Ce manque est régulièrement dénoncé par la Commission Nationale de Contrôle et d'Évaluation de la loi sur l'euthanasie et constitue le fil rouge de ses recommandations.

Lors d'un sondage ILRES réalisé pour compte de cette Commission en 2019, 85% des résidents sont favorables à l'euthanasie et à l'assistance au suicide. Ce chiffre illustre que le clivage entre adeptes et opposants n'est plus d'actualité et qu'il y a consensus sociétal sur la question.

À l'opposé, ce sondage a également relevé que seuls 4 sondés sur 10 sont au courant que la loi existe et que seulement 36% des sondés se sentent bien informés. Il est oisif de philosopher sur les raisons de cette carence, mais toujours est-il que ces chiffres reflètent mal les efforts que notamment notre association fournit à longueur d'années pour mieux faire

connaître la loi et ses applications pratiques. Visiblement nous n'en faisons pas assez de sorte que nous avons décidé de prendre le taureau par les cornes et de lancer une offensive de sensibilisation dès cet été.

Tout d'abord, nous allons présenter au courant du mois de juin un clip de sensibilisation qui sera largement diffusé sur tous les médias sociaux ainsi que dans nos cinémas.

Nous sommes persuadés que ce clip fera «mouche» et ne laissera personne insensible, parole de Président !

Ensuite, une équipe rédactionnelle (nos Drs Julien Sand et Romain Stein, notre pharmacien Camille Groos, notre psychologue Roland Kolber et notre équipe du SEA que je remercie vivement au passage pour leur engagement) s'est attachée à la réalisation d'un ouvrage destiné principalement aux médecins les informant de façon pratique sur les volets juridique et médical de l'euthanasie et de l'assistance au suicide tout en étalant la panoplie des services que notre association leur offre ainsi qu'à leurs patients.

Il s'agit d'un ouvrage qui fera sans nul doute référence, unique en son genre, et nous espérons qu'il contribuera grandement à apaiser certaines peurs et à objectiver l'information pour devenir un outil de travail indispensable pour chaque

médecin.

J'ai intitulé ma préface à cette brochure «Pas d'euthanasie sans médecin, pas de médecin sans euthanasie.» En effet, il m'a semblé utile de rappeler que l'euthanasie et l'assistance au suicide sont en premier lieu des actes médicaux que seul un médecin est autorisé à pratiquer.

Ensuite et pour l'avenir, plus aucun médecin ne pourra prétendre qu'il n'était pas au courant de la législation, respectivement ne disposait pas d'informations pratiques. Dès lors et même s'il ne pratique pas lui-même une euthanasie/assistance au suicide, chaque médecin sera néanmoins suffisamment documenté pour pouvoir conseiller utilement ses patients en matière de droit de mourir dans la dignité.

Dans cette perspective, je vous souhaite à tous un été non seulement ensoleillé, mais également bien informé.

Jean-Jacques SCHONCKERT
Président

SOMMAIRE

Éditorial J-J Schonckert	1
Assemblée générale ordinaire	2
Vergaangen Evenementer	3
Bibliothéik	4
Deux nouvelles collaboratrices	4
Événements à venir	4

Assemblée Générale ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association «Mäi Wëllen, Mäi Wee» s'est tenu le 3 mai 2022 dans les locaux de l'association à Strassen. Voici le procès-verbal de cette réunion:

1. Allocution de bienvenue par le Président

La séance est ouverte par le président Maître Jean-Jacques Schonckert.

En préambule, Me Schonckert fait le constat que la situation sanitaire n'a pas eu trop d'impact sur les activités et les travaux de MWMW. Il revient sur les deux éléments phares réalisés en 2021 et finalisés début 2022 : le spot de sensibilisation et la brochure pour médecins.

2. Vérification du quorum

Sur un total de douze membres effectifs, huit sont présents, trois représentés et un absent. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer sur les points à l'ordre de jour.

3. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 avril 2022

Le procès-verbal de l'AGO du 22 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport sur les activités de l'année écoulée par le secrétaire du Conseil d'Administration, M. Camille Groos.

En introduction, le président rappelle que M. Groos a accepté de reprendre temporairement le poste de secrétaire du CA pendant la durée d'emploi de M. Roland Kolber au SEA pour renforcer l'équipe SEA. Il les remercie tous les deux d'avoir accepté de remplir ces rôles.

En premier lieu, le secrétaire dresse un bref résumé des activités de l'année passée. Il rappelle que MWMW s'est attachée à remplir ses missions fondamentales, tout en élargissant et diversifiant de plus en plus ses actions. Les axes de travail principaux ont été : la sensibilisation du public (au sens large) à la Loi du 16 mars 2009 sur l'Euthanasie;

-l'amélioration du lien avec les médecins et les professionnels du secteur des soins;

-l'accompagnement individuel des personnes souhaitant une euthanasie ou une assistance au suicide.

Pour ce faire, l'association a notamment:

-réalisé une interview pour le Lëtzebuurger Journal;

-organisé 4 soirées cinéma suivies de débats;

-édité 3 bulletins d'informations;

-tenu d'un stand d'information à 2 reprises;

-commandé la réalisation d'un spot vidéo de sensibilisation;

-mis en place une médiathèque;

-obtenu un certificat de conformité pour l'accessibilité de son site internet mwmw.lu.

Le service du SEA, épaulé par les bénévoles du Conseil d'Administration (CA), a rencontré tout au long de l'année différents acteurs de terrain, et parmi ceux-ci on peut citer: PAÏPERLECK, SERVIOR, GERO, MISA, ESCHER BIBSS, OMEGA, CNCE, MEDIATEUR SANTE.

Deux réunions plateformes avec notre ministère de tutelle (le MiFa) ont eu lieu. En outre, un groupe de travail avec des médecins sympathisants a été créé pour débattre de situations complexes en rapport avec la pratique de l'euthanasie. De plus, sous l'impulsion du CA, la rédaction d'une nouvelle brochure destinée aux médecins a été entamée. Elle servira de « guide » de référence pour la réalisation d'une euthanasie ou assistance au suicide selon les pratiques règlementaires. Enfin, le secrétaire mentionne qu'en 2021, en résultat de toutes ces actions de communication, l'association a enregistré une cinquantaine de nouveaux membres adhérents (55% de femmes et 45% d'hommes en moyenne). En second lieu, le secrétaire fait un rapide récapitulatif des postes conventionnés en 2021:

-Une secrétaire administrative à 20 heures/semaine;

-Une secrétaire comptable à 20 heures/semaine;

-Une éducatrice diplômée, chargée de Direction du SEA à temps plein;

-Une psychologue diplômée à 20 heures/semaine.

Pour le remplacement de la chargée de Direction pendant son congé maternité puis son congé parental: Un agent-psycho-social à durée déterminée, Membre du SEA, à temps plein, puis à 20 heures/semaine. Une bénévole, assistant le secrétariat dans certaines tâches administratives.

Conclusion:

Le secrétaire conclut son rapport en mentionnant qu'une augmentation des demandes d'écoute en lien avec des problèmes psychiques dus au contexte anxieux a été constatée en 2021, que la difficulté reste de mise quant au lieu pour pratiquer une euthanasie, et enfin que l'association se développe, elle projette d'agrandir ses locaux en

2022.

Il recommande d'augmenter les actions de sensibilisation et d'institutionnaliser davantage le groupe d'échange inter-professionnel.

5. Rapport financier au 31 décembre 2021

par le trésorier du Conseil d'Administration, M. Bob Hochmuth. M. Bob Hochmuth présente le bilan et le compte de Pertes et Profits pour 2021. L'association dégage un excédent de 8 610,52 EUR.

Cela est essentiellement dû à une stabilité des recettes et à une augmentation sensible des charges externes (frais d'annonces de recrutement et frais de changement de prestataire informatique).

Le budget alloué par le Ministère de la Famille nous a permis de financer – outre les frais de location de bureaux et de conférences/brochures – les postes mentionnés par le secrétaire. L'Assemblée accepte à l'unanimité le bilan financier et le compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2021.

6. Rapport des réviseurs de caisse

Les réviseurs de caisse se sont réunis en date du 11 avril 2022 et ont approuvé la régularité des comptes de l'association.

7. Décharge au Conseil

L'Assemblée, à l'unanimité, donne décharge et quitus aux membres du Conseil d'Administration.

8. Vote du budget de l'exercice 2022

M. Bob Hochmuth présente le budget pour 2022.

Le budget alloué pour l'année 2022 par le Ministère de la Famille se voit renforcé par l'octroi d'un demi-poste de psychologue en plus pour le SEA.

Il est aussi prévu de financer par fonds propres le solde du clip vidéo de sensibilisation ainsi que sa diffusion, pour un montant d'environ 20.000 EUR. Dans cette logique, une augmentation substantielle des frais de conférences et de communication est envisagée, d'autant plus que la pandémie semble derrière nous laissant présager le retour plus régulier d'événements en présentiel et projections cinéma.

Enfin, en 2022, il est prévu également de financer par fonds propres la location d'un bureau supplémentaire, pour permettre à l'équipe grandissante du SEA de travailler sereinement et dans la plus grande confidentialité pour les

usagers.

Ainsi les Produits et Charges sont estimés à 373.000 EUR.

L'Assemblée vote à l'unanimité le budget 2022.

9. Élection des Réviseurs de caisse pour l'exercice 2022

Il est proposé de reconduire pour un exercice supplémentaire les réviseurs actuels, ce qui est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

10. Élection de membres du Conseil d'Administration / membres effectifs

Un nouveau membre effectif: Sur proposition de l'Assemblée Générale, la candidature du Docteur Julien SAND comme membre effectif de l'association (membre adhérent avec droit de vote à l'AG) est acceptée à l'unanimité.

Un nouveau membre du Conseil d'Administration:

Dans une logique de continuité, et après

s'être présenté en 2021 pour assister entant que membre avec voix consultative le Docteur Julien Sand pose sa candidature pour devenir membre de l'asbl aux réunions du Conseil d'Administration.

Les membres présents acceptent à l'unanimité la candidature du Docteur Sand en tant que membre du Conseil d'Administration.

La démission temporaire d'un membre du Conseil d'Administration:

Par ailleurs et comme déjà mentionné au point 4, le président rappelle ici que M. Groos remplace M. Kolber au poste de secrétaire du CA, pendant l'emploi à durée déterminée qu'occupe M. Kolber en tant que psychologue à mi-temps de février à fin mai 2022, afin de stabiliser le Service d'Ecoute et d'Accompagnement.

L'Assemblée prend acte de ce transfert momentané de compétences.

11. Fixation du montant de la cotisation pour l'exercice 2022

Le montant de la cotisation reste à 15EUR par an et est approuvée à l'unanimité par l'Assemblée.

12. Divers

M. Roland Kolber présente le projet «Maison de l'euthanasie», pour lequel il a préparé un dossier avec les détails et un budget. Le président remercie M. Kolber pour ce travail.

13. Conclusion et remerciements par Me. Jean-Jacques Schonckert

Le président précise que l'AG du 3 mai 2022 est la 34e assemblée de MWMW depuis sa fondation, et que l'association est plus dynamique que jamais, avec beaucoup d'objectifs et projets à venir. Puis il remercie les membres de l'Assemblée, ainsi que les membres du personnel pour leur présence et leur travail.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne n'ayant rien à rajouter, le président clôture la séance à 20h30.

VERGAANGEN EVENEMENTER

Scheck-lwwerreechung vun der Gemeng Stengefort

Op hirem leschte Chrëschtmaart huet d'Gemeng Stengefort Sue fir ee gudden Zweck kënnen sammelen, an huet domat ee generéisen Don un 2 Associatioune gemaach: 2.500€ fir d'Fondatioun Cancer Daniel Wagner an och 2.500€ fir d'Associatioun "Mäi Wëllen, Mäi Wee".

De Maître Jean-Jacques Schonckert an d'Olga Cardoso hunn d'Associatioun den 23. Mäerz bei der Scheck-lwwerreechung am Centre Culturel "Al Schmelz" vertruueden.



Kinos-Owend

Am Kinoler

De 24. Mäerz hat d'Associatioun "Mäi Wëllen, Mäi Wee" op ee Kinos-Owend am Kinoler zu Koler invitéiert, mam däitsche Film "Hin und weg". De gutt gefüllte Sall krut nom Film eis Associatioun an hir Aarbecht vum Maître Jean-Jacques Schonckert an dem Olga Cardo virgestallt.

Am Ciné Waasserhaus

Den 22. Abrëll huet d'Associatioun "Mäi Wëllen, Mäi Wee" an Zesummenaarbecht mat "Caramba Cinemas" de belschen Documentaire Film "Les Mots de la Fin" gewisen. Och dës Kéier konnten de Maître Jean-Jacques Schonckert an eis Psychologin Catarina Da Silva virun engem grouse Publikum d'Aarbecht vu MWMW virstellen a Froe beäntweren.



Formatioun fir GERO (Kompetenzzenter fir den Alter)

Den 8. Mäerz hunn d'Olga Cardoso an d' Catarina Da Silva vum Service SEA (service d'écoute et d'accompagnement vun MWMW) eng Formatoun fir GERO (Kompetenzzenter fir den Alter) zu l'zeg gehalen, mam Thema "Selbstbestimmung am Ende des Lebends". D'Participanten kruten Erklärungen iwwer Stierfhëllef an dem assistéierte Suicide, Bestëmmunge fir d'Liewenssinn, der Vertrauenspersoun, Kommunikatioun a.s.w.

